



Bulletin d'inscription à l'Ecole Départementale Motocycliste De L'Ain

A envoyer par Mail : comitemotoain@gmail.com

-Nom : Prénom :TAILLE :CMS
-Date de Naissance : / / Ville :
-Adresse :
-Code Postal : Ville :
-Mail :
-Tél : Port :
-As-tu une licence FFM ? : OUI (N°.....) NON : je prend la carte annuelle Ecole Moto FFM /ou un PASS Circuit .
-As-tu pratiqué la Moto ? : OUI/NON Si oui : moto utiliséepassage vitesse ? oui /non
-CHOIX de la MOTO parmi les machines de l'ECOLE CMD Ain :
-OU Moto personnel ,précises le type de machine :
-VITESSE ou CROSS / YAMAHA :PW50 PW80..... TTR90.....
-VITESSE / HONDA NSF 100

Autorisation Parental

je soussigné Mr/Mme/Melle demeurant à

-Qualité père/mère ou tuteur autorise mon fils /fille

-né le / / à participer à l'initiation de la pratique moto organisée par le CMD Ain , acceptons pour celui ou celle-ci les règles et l'enseignement dispensé par le ou les éducateurs désignés par le CMD Ain et autorisons le Président du CMD Ain à prendre , **en cas d'urgence, toutes les mesures nécessaires pour toute intervention.**

-Fait à : le / /

-Signature (suivi de la mention **lu et approuvé**) :



Droit à L'Image autorisation de captation et de diffusion

Votre fils /fille peut être vous-même, aller être amener à participer à plusieurs séances de l'école départementale itinérante sur le département de l'Ain

Des photos et ou des vidéos pourront être utilisées dans les médias publics ou fédéraux.

Concernant l'exploitation de ces images et conformément à la législation en vigueur, notamment le code civil en son article **9**, le recul d'une autorisation expresse est la règle.

Si vous ne vous opposez pas à la diffusion dans les médias décrits ci-dessus de vos enfants et ce dans le cadre exclusif du Comité départemental motocycliste de l'Ain veuillez remplir le formulaire ci-dessous .

Fait à : _____ le / /

Signature (suivi de la mention **lu et approuvé**) :

Tarifs : Licence(Assurance)

Carte Annuelle Licence FFM pour école de Moto (circuit Vitesse ou Cross)	<u>100 €</u>
Pass Circuit Vitesse Licence FFM à la journée	<u>39</u>
Pass Circuit Motocross Licence FFM à la journée	<u>39</u>

Tarifs : Cours à la ½ journée (Incluant : Cours par éducateur,moto,équipement,location circuit)

Tarif d'une 1/2 journée de cours (Vitesse ou Cross)	<u>45 €</u>
Tarif de 10 séances de 1/2 journée de cours + <u>1 offert</u> (Vitesse ou Cross)	<u>450 €</u>

Précises ton choix et envoies le règlement à l'inscription



CONDITIONS GENERALES

- Le CMD Ain est tenu de porter le présent document à la connaissance des parents et participants aux cours donnés par les éducateurs du CMD Ain
- Circuit de Karting de Montrevel en Bresse (01340 Malafretaz) homologué le -6 /12/2019- sous la référence -N°148-----
- Circuit de Motocross de Grièges 01290 homologué le- 25 Octobre 2019 sous la référence-N° 166-----
- Circuit de Motocross de Beynost 01700 homologué le----- sous la référence-----
- Tout autre lieu de pratique de l'initiation mini-moto (enfant de 6 à 14 ans) est soumis à l'avis du Président et Comité Directeur du CMD Ain.

Les présentes conditions générales détaillent les règles de discipline, d'utilisation des matériels mis à disposition et toute décision concernant l'enseignement de la pratique de 2 roues motorisés .

1/ Conditions d'inscription :

- Chaque élève de l'Ecole Moto du CMD Ain :
- devra s'inscrire à l'aide du bulletin d'inscription du CMD Ain.
- La date d'inscription définira l'ordre de priorité en cas de sureffectif (Maximum de 10 élèves par éducateur) et en fonction des équipements disponibles.
- devra être en possession de l'autorisation parentale.
- devra être titulaire de la licence FFM (journée ou annuelle).
- chaque inscription sera confirmée sous réserve du règlement au tarif en vigueur.

2/Conditions de l'enseignement :

- Chaque élève de l'école Moto du CMD Ain :
- devra se conformer aux horaires définis par le CMD Ain.
- devra se conformer aux règles édictées par l'éducateur. :
- discipline, sécurité , respect d'autrui, respect de l'environnement ,respect des équipements qui lui sont confiés.
- l'éducateur a tout pouvoir de décision en cas :
- de non respect des règles en vigueur,
- d'arrêt de la séance en cas de conditions climatiques non appropriées ou toute autre pour raison de sécurité.
- Le CMD Ain se réserve le droit de toute décision en cas de non respect des règles en vigueur .
- Le CMD Ain se réserve le droit d'annulation
- si les conditions administratives et financières ne sont pas respectées,
- si l'organisation de la session ne présente pas les garanties d'une prestation conforme au respect de la sécurité et des personnes et engage de ce fait la responsabilité du ou des éducateurs et du CMD Ain ou en offre une image de marque non conforme à la qualité habituelle de ses prestations.

3/Dommages :

- Les dégâts causés à l'ensemble des biens et accessoires du circuit et du CMD Ain seront facturés aux parents en cas de non respect des règles ci-dessus ;

4/Conditions d'utilisation des pistes :

- Le CMD Ain et les éducateurs se réservent la possibilité pour raison de sécurité :
- d'interdire l'accès à la piste ou d'interrompre le roulage d'un véhicule ou d'un conducteur ;
- de suspendre ou d'interrompre toute manifestation.
- Seul le ou les éducateurs ont pouvoir de décision :
- sur l'état de la piste
- sur l'état des matériels et équipements confiés

5/Droit applicable-Litiges :

- Toutes les clauses des précédentes conditions générales sont soumises au droit français